

Check-list : documents pour vendre une maison

À jour de la réglementation française 2026

Cochez chaque document au fur et à mesure. La liste ci-dessous reprend l'intégralité des pièces à fournir au notaire pour la vente d'une maison ou d'un appartement en France.

1. Documents administratifs

- Titre de propriété (acte authentique)
- Plan cadastral et numéro de parcelle
cadastre.gouv.fr
- Avis de taxe foncière des 3 dernières années
- Avis de taxe d'habitation (si résidence secondaire)

2. Diagnostics obligatoires (DDT)

- DPE — Diagnostic de performance énergétique
Validité 10 ans
- ERP — État des risques et pollutions
Validité 6 mois
- Amiante (permis avant le 1er juillet 1997)
- Plomb / CREP (construction avant le 1er janvier 1949)
- Termites (zones déclarées par arrêté préfectoral)
- Gaz (installation > 15 ans)
Validité 3 ans
- Électricité (installation > 15 ans)
Validité 3 ans
- Assainissement non collectif (si non raccordé tout-à-l'égout)
- Mesurage Loi Carrez (lot copro > 8 m²)
- Audit énergétique réglementaire (passoires thermiques F/G)

3. Spécifique copropriété

- Règlement de copropriété et état descriptif de division
- Procès-verbaux des 3 dernières AG
- Pré-état daté (établi par le syndic)
- Carnet d'entretien de l'immeuble
- DPE collectif
Obligatoire en 2026 (loi Climat)

4. Travaux et garanties

- Factures travaux significatifs (10 dernières années)
- Attestations RGE des artisans

- Garanties décennale et biennale
- Procès-verbaux de réception

5. Pièces optionnelles recommandées

- Plans d'architecte
- Dossier d'urbanisme (PLU, certificat d'urbanisme)
- Contrats d'entretien (chaudière, ascenseur)
- Assurance dommages-ouvrage
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- Notice descriptive et photos d'origine

Centralisez tous ces documents avec Doctimmo

Coffre-fort chiffré AES-256, partage sécurisé avec votre notaire, alertes diagnostics.

Gratuit pour les particuliers — <https://doctimmo.fr>